

assez indépendant pour résister à la pression ou à l'influence dans l'accomplissement de son devoir. Lorsqu'on occupe une position officielle, nos intérêts privés doivent s'éclipser devant l'intérêt de l'établissement et surtout devant les intérêts généraux de la société.

Parmi les malades renvoyés, quelques-uns, suivant le Dr Howard, n'étaient pas tout-à-fait guéris ; par conséquent, ils n'étaient pas en état de pourvoir à leur entretien et à leurs plus impérieux besoins.

Il y avait beaucoup de pauvres ; un grand nombre n'avait ni père, ni mère ; d'autres étaient sans parents ni amis.

Les parents pauvres de ces malheureux, qui, eux-mêmes ont peine à pourvoir à leur propre entretien, sont-ils obligés, ou même peuvent-ils leur venir en aide et les soutenir ? Quel sera donc le sort de ces pauvres fous au sortir de cet asile où les soins de la plus douce charité rappelaient peu à peu les lueurs de leur raison ?

Un de ceux que l'ordre mentionnait pour être élargis, nommé Patrick Kennedy, ayant été interné sur le certificat du Dr Hingston, un *reporter* se rendit chez ce Monsieur et eut avec lui la conversation suivante au sujet de la question.

A une interrogation qui lui a été faite à propos de Kennedy, le Docteur dit : Comme Kennedy n'est plus sous mes soins, je préférerais ne pas répondre.

Le *reporter*.—L'objet de ma visite est dans l'intérêt public, et comme j'ai appris que Kennedy avait été enfermé sur votre suggestion, je désire avoir votre opinion sur lui. Sur quoi avez-vous basé votre requête ?

R. Kennedy était mon patient. Je remarquai en lui des signes certains d'aliénation et je le fis admettre à l'asile.

Q. L'avez-vous vu depuis son admission ?

R. A moins de raisons graves, je n'aimerais pas à entrer dans les détails, surtout parce qu'il est sous les soins d'un autre médecin attaché à l'Hôpital.